

La lettre-infos de MAB n°3 - Juillet 2020



Marc-Antoine BREKIESZ

Adjoint au maire de Compiègne
Président de la commission voirie & espaces verts
Président du Nouveau Centre Oise



EDITO - UN AIR DE VACANCES ESTIVALES A COMPIEGNE

Chers ami(e)s,

Si le mois de juillet nous a permis, en tant qu'équipe municipale de rentrer pleinement dans nos fonctions (*nous avons mis en place les grandes orientations pour façonner le Compiègne de 2030 mais aussi nous avons répondu aux demandes quotidiennes des riverains. Je salue à ce titre l'important travail des services, qui a permis en cette fin du mois de juillet, d'annihiler le retard que nous avons pu prendre à cause du COVID-19 pour retrouver quasiment un rythme -soutenu- de croisière*) et de travailler au service des compiégnaises et des compiégnais, celui-ci a aussi marqué le début de l'été.

Je suis ravi, en cette année si particulière pour tout le monde, de voir planer un air d'été et de détente sur notre belle ville de Compiègne.

Soleil, terrasses, rues piétonnes, festival d'été (théâtre et musique), permettent à notre centre ville une affluence record et une ambiance vraiment sympathique d'une petite bourgade de villégiature du Sud de la France.

Trouver le bon équilibre pour maintenir cette attractivité estivale, les animations, le bien vivre à Compiègne pour les consommateurs, pour les commerces ET pour les riverains demeure un art délicat que nous nous efforçons d'exercer avec maîtrise et pragmatisme avec toujours pour objectif l'intérêt général.

Ainsi, je vous invite à venir ressentir cette atmosphère singulière de vacances, à deux pas de votre lieu de résidence ou de travail.

Je vous souhaite un bel été. Profitez bien de vos congés si vous en avez. Je vous donne rendez vous dès la fin du mois d'août pour vous présenter les réflexions et actions de cette deuxième partie de l'été qui promet une rentrée studieuse...!

Marc-Antoine



VOIRIE & AMENAGEMENT URBAIN

Pour le mois de juillet voici un bilan de mon action :

- 346 arrêtés étudiés (travaux, déménagements, échafaudages, événements etc...) et signés
- 32 demandes ou régularisations de terrasses
- 23 réunions ou rendez vous riverains
- 1 conseil municipal
- 1 conseil d'agglomération



Reprises d'enrobés

Durant le mois de juillet nous avons décidé la reprise des enrobés des écoles Hammel, Phileas Lebesgue ou encore du réseau fluvial de l'école Pompidou. Nous avons traité également les affaissements de voirie face à l'Hotel de Ville ainsi que rue de Soissons, rue Couttolenc et rue Gallieni.



La victoire

Inauguration le 10 juillet du nouveau carré de la victoire. Totalement réhabilité, ce lieu de vie va apporter un plus pour les habitants et les commerces de ce quartier



Aires de jeux

Au delà de l'inauguration de l'aire de jeu inclusive qui a été installée au parc de bayser, nous avons audité toutes nos aires de jeux afin de garantir la sécurité et l'amusement de nos enfants.

Résumé d'une intervention lors du conseil municipal du 8 juillet 2020 pour la défense des aires de jeux pour nos enfants (suite aux remarques de notre opposition) :

Mes chers amis, je me réjouis de cette aire de jeux inclusive pour enfants extraordinaires et j'en profite pour rappeler à nos collègues et à nos riverains, que nous disposons à Compiègne de 52 aires de jeux sur notre territoire communal.

52 aires de jeux cela correspond à une pour 770 habitants environ. Prenons d'autres exemples. Le magazine le Moniteur louait en 2013 les mérites de la Ville d'Annecy, désignée « Ville ludique ». Le chiffre avancé était alors de 63 aires de jeux pour 125 000 habitants, soit une pour près de 2 000 habitants, un ratio près de 3 fois supérieur au nôtre. Autre exemple, selon des données publiques en ligne, Orléans possède 110 aires de jeux, pour 114 000 habitants, soit une pour un peu plus de 1 000 habitants.

Nous n'avons donc pas à rougir, ni du nombre d'aires de jeux dont nous disposons, ni de leur qualité que nous nous efforçons de maintenir chaque année, ni même encore de leur propreté.



L'installation du nouveau conseil communautaire a eu lieu et je suis ravi d'avoir été élu au sein de son bureau en charge de la voirie intercommunale et de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, ce qui s'inscrit dans une suite logique et une continuité de ma délégation à la commune.

[Retrouvez les photos et actus du mois en cliquant ici](#)



DEVELOPPEMENT DES MOBILITES DOUCES PAR LE CD 60 : Afin de permettre au plus grand nombre de découvrir le territoire tout en encourageant la mobilité verte, le Conseil départemental de l'Oise a décidé de proposer une nouvelle aide de 300€ par foyer fiscal pour l'acquisition d'un vélo électrique acheté dans l'Oise.

Pré-inscrivez vous ici :

<http://www.oise.fr/mes-services/cadre-de-vie/developpement-durable/aide-a-lachat-dun-velo-electrique-dans-loise/aide-a-lachat-dun-velo-electrique-dans-loise/>

Retrouvez les photos et actus du mois en cliquant ici

le nouveau centre l'UDF d'aujourd'hui

Hervé Morin : "L'enjeu est la transformation des pouvoirs publics en les mettant au plus proche des citoyens."

http://www.les-centristes.fr/herve-morin-lenjeu-est-la-transformation-des-pouvoirs-publics-en-les-mettant-au-plus-proche-des-citoyens_sc.twitter_via_@LesCentristes_

La photo terrain du mois

Ce mois-ci j'ai tenu à rencontrer l'ensemble des agents municipaux qui sont affiliés aux services dont j'ai la responsabilité pour les six prochaines années. J'ai ainsi pu "voir de l'intérieur" les services propreté urbaine et espaces verts.

Bravo à ces agents pour le travail quotidien réalisé !



Marc Antoine BREKIESZ

Maire-Adjoint en charge de la voirie et
de l'aménagement urbain

Hotel de ville

60200 COMPIEGNE

marc-antoine.brekiesz@mairie-compiegne.fr

03.44.40.72.00



Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit à la lettre-infos de MAB.
Si vous ne souhaitez plus recevoir ce mail, cliquez ci dessous

[Se désinscrire](#)



© 2020 MA.BREKIESZ